

Le Vietnam Face à la Crise Financière Asiatique

Par Lâm Thanh Liêm

(Université de PARIS-SORBONNE)

Le Vietnam, emporté par la tempête monétaire asiatique en juillet 1997 a sous-estimé l'ampleur de la crise. Se croyant à l'abri, Hanoi n'a pris aucune mesure préventive. Ce n'est qu'en octobre 1997 que la crise s'est brusquement aggravée. L'écart entre le taux officiel du dông non convertible et celui du marché noir n'a cessé de se creuser. La dépréciation de la monnaie vietnamienne a fini par éclater, amenant Hanoi à prendre des mesures nécessaires pour la juguler.

I.- Les mesures anti-inflationnistes.-

1°/ La dévaluation du dông.- Depuis la crise financière asiatique, l'Etat vietnamien a dû dévaluer sa monnaie par 4 fois. De 11.175 dông en octobre 1997, elle a atteint 13.980 dông en février 1999 sur le marché interbancaire. Elle a perdu au total 23% de sa valeur. Cependant, la dernière dévaluation du dông (en février dernier) a été qualifiée de « tardive et insuffisante » par les banquiers, aussi bien pour la compétitivité que pour les investissements étrangers. Sur le marché noir, le dollar s'est acheté à plus de 14.000 dông, voire près de 15.000⁽¹⁾.

2°/ Pressions inflationnistes et autres mesures adoptées⁽²⁾.-

- En vertu de la décision N°39 du 10-1-1998, la Banque centrale réaffirme le contrôle des changes. Toute entreprise, publique ou privée, possédant plus d'un million de dollars de réserves, doit revendre ses devises en excédent à la Banque d'Etat.
- Relèvement des taux d'intérêt souscrit en dông.- Pour attirer les épargnants, la Banque centrale a décidé de relever les taux d'intérêt en janvier 1998. Le taux plafond est fixé à 1,20% par mois (contre 1% la veille), pour des prêts à court terme (moins d'un an). Toutes les organisations financières (publiques ou privées) sont autorisées à changer les dollars contre les dông. Mais, les échanges restent interdits en sens inverse.

Ces mesures visent à favoriser la mise en circulation du billet vert sur le marché, ainsi qu'à lutter contre les spéculations monétaires, entraînant la hausse du dollar.

- La lutte contre la contrebande, en particulier les importations clandestines d'or et le trafic de devises sur le marché noir.

Cependant, toutes ces mesures se sont révélées inefficaces. Les pressions inflationnistes persistantes ont forcé Hanoi à entamer une série d'autres réformes, qu'il avait jusqu'à présent retardées, malgré les recommandations expresses des organismes financiers internationaux (FMI, Banque Mondiale, Banque Asiatique de développement, etc...).

II.- Crise économique persistantes et nouvelle étape de réformes.-

Pour faire face à la crise qui va s'aggravant, Hanoi s'est hâté de prendre une série de réformes d'urgence⁽³⁾, marquant une nouvelle étape du « renouveau » économique du Vietnam.

1°/ Promulgation d'une série de décrets favorables aux investisseurs étrangers et locaux.-

Deux pièces maîtresses de réformes marquent une plus large libéralisation économique du Vietnam.

- En vertu du décret N°10/1998/CP-CD du 21-1-1998, une série de mesures incitatives en faveur des industries privilégiées sont accordées aux investisseurs étrangers :

Exonération d'impôt sur le revenu des entreprises pendant 4 ans (à partir du moment où elles rapportent des bénéfices) et de 50% durant les 4 années suivantes.

Exonération de taxes sur les matières premières importées pour les industries d'exportation.

Libéralisation du commerce extérieur : Toutes les composantes économiques sont dorénavant autorisées, voire encouragées, même les établissements d'import-export réservés auparavant au secteur étatique.

- Le décret N°7/1998/CP-CD du 15-1-1998 favorise les investisseurs locaux, y compris les « Viêt kiêu » (Vietnamiens à l'étranger). En voici les 3 points essentiels :

Droit d'usage des terres : L'Etat « loue » ou « confie » les terres aux entreprises vietnamiennes. Dans le premier cas, les entreprises sont exonérées de frais de location pendant les 5 premières années, et ces frais sont réduits de 50% durant les 5 années suivantes.

Exonération de taxes en faveur des entreprises d'exportation. Les entreprises spécialisées dans la fabrication des produits exportés sont exemptes de taxes d'importation sur les machines-outils, les biens d'équipement, les accessoires, les matières premières (cas par cas).

Facilité de crédits : L'Etat accorde, avec une certaine facilité, des crédits à moyen terme (1 à 3 ans) et à long terme (3 à 5 ans) aux entreprises d'exportation.

2°/ Restructuration des entreprises publiques.-

Le rapport socio-économique du Premier ministre Phan van Khai adressé à l'Assemblée nationale (le 29-11-1997) se révèle pessimiste dans le domaine industriel, en raison « des faiblesses accumulées et des difficultés imprévues » (sic). Des réformes s'imposent d'urgence, « pour remettre de l'ordre et élever la compétitivité des entreprises publiques ». Et le général Lê Kha Phiêu, nouvellement élu aux fonctions de secrétaire général du PCV à l'issue du I^{er} plénum du Comité central (du 27 au 29-12-1997) réaffirme la poursuite du « renouveau ». « Il est impératif », a-t-il déclaré lors de la séance de clôture de ce plénum, « d'accélérer les réformes ». Pour les mener à bien, « on ne peut compter que sur soi-même, pratiquer l'épargne, mobiliser les ressources intérieures et attirer les ressources extérieures ». Toujours selon lui, « le développement de l'agriculture et de la campagne dans le sens de l'industrialisation et la modernisation serait une des grandes politiques à accomplir ».

3°/ Création d'un marché boursier à Hô Chi Minh-Ville.-

Une bourse des valeurs, qui aurait dû être créée fin décembre 1998, a été repoussée d'année en année. Elle n'a pas encore vu le jour jusqu'à présent. Elle permettra de faciliter la mise en œuvre du programme de privatisation du gouvernement. Les entreprises publiques en déficit constant devraient être supprimées, vendues ou cotées en Bourse, la plupart se transformant en entreprises « mixtes ».

Les nouvelles réformes mentionnées ci-dessus vont dans la bonne direction, pouvant ouvrir la voie à une plus large libéralisation économique, face à la crise et à la rude concurrence du marché international. Quel est donc le bilan provisoire d'une année de réformes préconisées par le I^{er} plénum du Comité central du PCV (de décembre 1997 à décembre 1998) ?

III.- Le bilan provisoire.-

Dans le rapport socio-économique du 28-10-1998 présenté par le Premier ministre Phan van Khai à l'Assemblée nationale, la croissance globale de l'économie vietnamienne a été estimée à 6% du PIB (3 à 4%, selon les Occidentaux), soit une régression d'un tiers par rapport à l'année précédente (8,8%), cette croissance sera de 5 à 6% pour 1999 (prévision peut-être à but propagandiste).

En effet, avec la crise financière asiatique sans précédent, aggravée d'ailleurs par les intempéries (typhons et inondations catastrophiques en 1997 ravageant le delta du Mékong et sécheresses en 1998 frappant plusieurs régions côtières du Centre-Vietnam, Hanoi aurait été dans l'impossibilité de réaliser de telles performances, alors que les taux de croissance des autres Etats membres de l'ASEAN ont été négatifs (à l'exception de Singapour : + 0,2%) : Philippines : - 0,4%, Malaisie : - 5,1%, Thaïlande : - 2,9%, Indonésie : - 14,8%.

1°/ Dans le domaine agricole.- Le trait le plus marquant, a souligné le Premier ministre Phan van Khai, est la production vivrière : 31,3 millions de tonnes, dont 28,4 millions de t de paddy (contre 27,5 millions de t en 1997), 3,8 millions de t de riz exportés en 1998. Malgré des avancées incontestables, les paysans n'ont pas tiré profit de la prospérité rizicole. Bien au contraire, la plupart d'entre eux sont criblés de dettes. D'innombrables problèmes agraires encore en suspens sont à l'origine du malaise profond, qui règne dans la société rurale, freinant voire empêchant l'économie vietnamienne de se développer :

a/ Le crédit agricole.- De sources officielles⁽⁴⁾, de 60 à 70% des paysans manquent de vivres et de capitaux pour la campagne agricole. Bon nombre d'entre eux doivent vendre leur récolte à un prix dérisoire, avant la moisson ! D'après le professeur Nguyễn Lâm Dũng⁽⁵⁾, on compte actuellement quelque 12 millions de foyers paysans, dont 70% (soit 7.400.000 familles) ont effectivement besoin de crédit agricole. Pour lutter contre les prêts aux taux usuraires (25 à 30% par an, chiffres officiels, 60% d'après nos enquêtes)⁽⁶⁾, Hanoi a créé la Banque agricole (Ngân hàng nông nghiệp), en vertu du décret N°202 en 1990. La Banque mondiale lui a octroyé en 1994 un prêt de 52 millions de dollars (soit 93,4 milliards de đồng)⁽⁷⁾, pour réaliser la première étape du programme de crédit à moyen et à long terme⁽⁸⁾. Ce programme a pour objectif d'aider les paysans pauvres (et les agents d'autres secteurs économiques ruraux), en leur procurant des moyens financiers pour leur exploitation (au taux d'intérêt de 1,2% par mois). Cependant, compte tenu du montant modeste de prêt (2,5% seulement des besoins du Vietnam en crédit pour la campagne agricole), la Banque agricole n'a pu satisfaire que 0,5 pour mille des foyers paysans. En conséquence, la politique agricole s'avère jusqu'à présent inefficace. Les prêts aux taux usuraires continuent à sévir à la campagne. L'amélioration du rendement des rizières (par la culture intensive poussée) et l'augmentation de la production (par l'extension de nouvelles surfaces plantées) ne sont pas rentables, en raison de lourdes charges d'exploitation (redevance des terres + lourds impôts + prix élevé des engrais chimiques + prêts aux taux usuraires), augmentant le coût de production.

b/ L'absence d'une politique d'aide financière efficace aux paysans en cas de crise agricole et de calamités naturelles.- Intégré dans l'économie de marché, le Vietnam doit se soumettre à la loi de la concurrence, à la fluctuation des prix de ses produits agricoles sur les marchés (intérieur et extérieur), d'où la nécessité impérieuse de prendre des mesures adéquates pour y faire face. L'expérience récente est instructive. Au cours de ces dernières années, les paysans du delta du Mékong ont été ruinés, malgré les bonnes récoltes. Le riz en excédent a inondé les marchés locaux, et sa mévente a provoqué l'effondrement de son prix (600 à 700 đồng/kg de paddy), bien inférieur au prix plancher fixé par l'Etat (800 đồng/kg). Lors de la crise financière asiatique en 1997, le Vietnam a eu du mal à exporter son riz sur le marché international, face à la sévère concurrence de la Thaïlande. Aucune indemnisation n'a été accordée aux paysans pour les dommages dus aux intempéries.

A la différence de la Thaïlande, le Vietnam manque de moyens financiers pour la modernisation de la technique de séchage, de stockage ou pour l'achat d'une grosse quantité de riz en excédent, après-récolte. Ainsi, le riz du Vietnam est de qualité médiocre et peu apprécié sur le marché international. C'est pour la même raison que le Vietnam perd, chaque année, selon les estimations des experts onusiens, 15% de la production vivrière (soit environ 4,5 millions de t d'équivalent paddy). Ce sont les paysans qui en font les frais.

c/ Lourde taxation agricole.- Toutes les charges confondues sont effarantes, autour de 70% de la récolte, voire davantage pour la riziculture (au lieu de 60% fixés par l'Etat).

Ecrasés d'impôts, les paysans vivent dans la pauvreté, voire dans la misère. Ils sont en proie à toutes sortes d'oppression des « potentats locaux » : brimades, corruption, abus d'autorité, etc... Ces derniers imposent par exemple de lourdes taxes dites « supplémentaires » et en subtilisent une partie. Détenant le monopole du commerce extérieur, les établissements publics d'import-export, associés aux commerçants du secteur privé font pressions sur les producteurs, les forçant à vendre leur riz à bas prix. L'opération commerciale (achat, usinage et acheminement du riz) depuis le lieu de production jusqu'au port pour l'exportation a été souvent confiée aux commerçants. Elle leur rapporte ainsi de gros bénéfices aux dépens des paysans. Ceux-ci, exaspérés par les exactions des cadres du PCV, ont fini par se révolter contre le régime à Thai Binh (au Nord-Vietnam), à Đông Nai (au Sud-Vietnam) en 1997, avec la participation active des membres du Parti et des officiers retraités, des anciens combattants, des grands blessés, des mutilés de guerre, etc... Derrière cette façade de protestation contre la corruption et les abus d'autorité des « potentats locaux », se cache en réalité un malaise profond, qui va s'aggravant au sein de la société rurale vietnamienne. Celle-ci souhaite la disparition des coopératives et le retour de la propriété privée et du faire-valoir direct des terres. Les paysans du delta du Mékong l'avaient revendiqué sans succès, lors de leurs révoltes sanglantes dans les années 1987-1988⁽¹⁰⁾.

d/ Les revendications paysannes.- La crise persistante de l'économie rurale et la misère du peuple du Nord-Vietnam depuis 1954, qui se sont étendues à tout le Sud-Vietnam après avril 1975, sont dues aux réformes erronées, dont la plus importante est la collectivisation des terres. Celle-ci, accompagnée d'autres mesures de socialisation radicale de l'industrie et du commerce, etc... a sévi dans tout le pays. Cette politique volontariste, appliquée au mépris de l'opinion publique, s'est soldée par des échecs plongeant le peuple dans un profond désarroi.

Depuis l'effondrement du bloc communiste de l'Europe de l'Est (1989-1990) et de l'URSS (1991), Hanoi admet qu'il a fait fausse route et s'est hâté de changer d'orientation économique. Pour sauver son régime, il ne peut faire autrement que de se reconvertir à l'économie de marché. Ce «renouveau » (dô moi) lui permet d'éviter le désastre. Au mode d'exploitation collective des terres se substitue le système d'exploitation individuelle, chaque coopérateur est responsable d'une parcelle de terres coopératives, moyennant une redevance annuelle à l'Etat. Or, l'Etat et le Parti ne font qu'un. Compte tenu de ce principe « le Parti dirige, l'Etat gère, le peuple est maître », les terres appartiennent effectivement au PCV, « l'unique force dirigeante de l'Etat et de la société » (selon le terme de la Constitution de 1992). Les paysans ne sont que des fermiers d'Etat au service du Parti, c'est à dire du Bureau politique. N'étant pas propriétaires, ces agriculteurs n'ont pas d'intérêt à investir, car les terres, qu'ils cultivent, ne leur appartiennent pas. L'exemple de la collectivisation forcée des terres dans le Sud-Vietnam en 1978-1979 et en 1983-1985 est encore vivace. Ainsi, le rendement des terres du Vietnam reste encore faible par rapport aux autres Etats riverains (Thaïlande, Indonésie, etc...).

En bref, d'importants problèmes agraires demeurent. Ils nécessitent des réformes d'urgence, si Hanoi veut sortir le pays du marasme économique actuel. Or, les décisions, prises par le IVe plénum du Comité central, sont axées en priorité sur l'industrialisation et la modernisation de la campagne. « Il est impératif », a déclaré le secrétaire général du PCV Lê Kha Phiêu dans le discours de clôture de ce plénum (le 29-12-1997), « de développer l'industrie agro-alimentaire ». Les mêmes idées ont été réitérées dans les rapports socio-économiques traditionnels de 1997 et 1998 du Premier ministre Phan van Khai, mais aucun de ces 4 problèmes agraires n'a été mentionné par les dirigeants des plus hautes instances du Parti et de l'Etat.

Certes, l'industrie agro-alimentaire est nécessaire (70% des devises proviennent de l'exportation des produits à l'état brut, et 30% des produits finis). Elle contribue à élargir et diversifier les marchés (intérieur et extérieur) et aider les paysans à écouler leurs produits agricoles. Ceux-ci, une fois transformés et élaborés en produits finis, prennent plus de valeur et rapportent aussi plus de devises que ces mêmes produits exportés à l'état brut. De surcroît, l'industrie appelle l'industrie et les activités de service (finances, banques, assurances, transports, commerces, tourisme, etc...) , ce qui a pour effet d'augmenter le nombre d'emplois et de résorber le chômage constamment en augmentation.

Cependant, l'industrialisation et la modernisation de la campagne, selon des consignes de Hanoi, demandent du temps et de gros moyens (hautes technologies, capitaux, personnel scientifico-technique, administratif, etc...). Or, tous ces moyens font défaut. L' appel aux investisseurs étrangers et locaux (y compris les « Viêt kiêu » ou Vietnamiens à l'étrangers) reste jusqu'à présent peu efficace, car ceux-ci s'intéressent peu à l'agriculture. En dix ans (1988-1998), on compte 282 projets d'investissements étrangers dans ce secteur économique, pour un montant total de 2,252 milliards de dollars, soit 6% des projets d'investissements étrangers au Vietnam⁽¹⁾, ce qui reste encore faible. Bien plus, ces projets, repoussés d'année en année, ont tendance à diminuer, depuis la crise financière asiatique. Les investisseurs étrangers ont préféré rapatrier leurs capitaux plutôt qu'investir au Vietnam, « un pays à hauts risques » (sic). Les nouvelles réformes agricoles, préconisées par le IVe plénum dans le cadre de l'économie de marché, vont dans le bon sens. Elles sont nécessaires, mais insuffisantes, et d'ailleurs non appropriées et non opportunes, face à la crise actuelle, qui exige des solutions rapides et pragmatiques.

L'agriculture, base de l'économie vietnamienne, nourrit directement ou indirectement 80% de la population (77 millions d'habitants en 1998). Le monde rural pourrait devenir un grand marché de consommation de produits manufacturés du Vietnam, et constituer une importante ressource de matières premières et de main d'œuvre précieuse pour le développement des industries, si les problèmes agraires déjà soulevés trouvaient des solutions adéquates.

2°/ Dans le domaine industriel.- De sources officielles, 40% des 12.000 entreprises publiques ont fait faillite. Sur environ 5.780 encore en activité :

- 3.500 (soit 60%) sont constamment en difficulté, ainsi que 10.000 petites et moyennes entreprises publiques locales, gérées par les autorités régionales. Toutes ont besoin des subventions de l'Etat sous différentes formes : report de dettes ou d'impôts consenti par l'Etat pendant plusieurs années consécutives. Ainsi, le Directeur général des impôts⁽¹²⁾ a fait savoir que « 86% des entreprises surendettées à Hô Chi Minh-Ville sont des entreprises d'Etat ».
- 2.200 autres entreprises, la plupart des industries de sous-traitance pour le compte des firmes étrangères de l'ASEAN et des autres pays asiatiques de la région (Taïwan, Hong-Kong, Corée du Sud, Japon), de la CEE, etc...) ont eu une brève période de prospérité relative (1986-1993). Mais, depuis cette date, elles ont été exposées à la crise, qui s'est aggravée soudainement dans les années 1994-1995, en raison

de la sévère concurrence des produits étrangers, surtout chinois. Le marché intérieur a été inondé de marchandises asiatiques (une partie liée à la contrebande). De surcroît, la Chine a décidé de dévaluer sa monnaie, le yuan, de 30% en 1994. Par le jeu de la concurrence, les firmes étrangères ont fait baisser constamment le prix de la sous-traitance. La crise financière et la forte dévaluation des monnaies asiatiques en 1997 (de 40 à plus de 50% par rapport au dollar américain) ont rendu plus vulnérable encore le secteur d'industries clés de sous-traitance (textiles, habillement, chaussures, électroniques, etc...), occupant beaucoup de main d'œuvre. Les industries textiles par exemple emploient à elles seules 500.000 ouvriers (dont 70% de femmes). Devenues de moins en moins compétitives, ces industries ont été obligées de réduire constamment le prix de sous-traitance sur bon nombre d'articles. De 4 dollars en 1993 par exemple, le coût de confection d'une veste a été ramené à 3 dollars actuellement. Malgré cela, les contrats de sous-traitance n'ont cessé de baisser, ainsi que le prix des matières premières exportées (pétrole brut, caoutchouc naturel, charbon, etc...). D'autres industries naissantes en pleine progression dans les années 1990-1995 ont subi le même sort. Ainsi, le tourisme et autres activités de service, qui lui sont liées (hôtellerie, restauration, agences de voyages, spectacles, night-clubs, dancings, transports, etc...) ont traversé une période difficile. En raison du nombre de touristes entrés au Vietnam en baisse constante⁽¹³⁾ depuis 1996, le taux d'occupation des chambres d'hôtels de standing international a été en chute libre de 80-90% à 34% à Hô Chi Minh-Ville. Ce taux est descendu jusqu'à 15% à Huê, alors que pour être rentable, il doit passer au-dessus de 70%. Face à la crise, tous les hôtes « joint-ventures » ont été obligés, à partir de la mi-septembre 1998, de réduire de 50% le tarif des chambres pour attirer les touristes étrangers. La compagnie aérienne Vietnam-Airlines souffre du déficit persistant de son budget depuis plusieurs années. Faute de voyageurs, elle a décidé, depuis la mi-mai 1998, de supprimer plusieurs lignes intérieures, et certaines lignes internationales (comme Hanoi – Manille par exemple), ainsi que de réduire de 50% le nombre de vols hebdomadaires sur les autres lignes (comme Hô Chi Minh-Ville – Séoul, Hanoi – Séoul, Hanoi – Taipei)⁽¹⁴⁾.

Avec la conjoncture économique morose, 2.000 entreprises publiques en déficit constant auraient dû en principe être fermées, fin 1998, conformément à la directive du IVe plénum du Comité central du PCV, 600.000 travailleurs auraient perdu leur emploi, d'après les estimations de l'Etat (40% en dessous de 40 ans, et 60% au-delà de cet âge). Tous les secteurs économiques importants ont de graves problèmes, mais selon le rapport « optimiste » du Premier ministre (prononcé à l'Assemblée nationale le 28-10-1998), « la production industrielle a réussi à maintenir son taux de croissance élevé autour de 11% » (au lieu de 13,5% initialement prévus).

3°/ Le commerce extérieur.- Malgré la crise, Hanoi a fixé des objectifs plus qu'ambitieux pour 1998. Selon ses prévisions, les exportations devraient atteindre 11 milliards de dollars (contre 8,9 milliards en 1997), les importations 13,2 milliards (contre 11,2 milliards en 1997), et le déficit de la balance commerciale -2,2 milliards, c'est à dire au même niveau que l'année précédente (-2,3 milliards)⁽¹⁵⁾.

Toujours selon les mêmes sources du Ministère du commerce extérieur⁽¹⁶⁾, les exportations du Vietnam en 1998 ont rapporté effectivement 9,3 milliards de dollars (soit une progression de 0,9% par rapport à l'année précédente), les importations ont été évaluées à 11,3 milliards, et le déficit de la balance commerciale a été estimé à -2 milliards, chiffres gonflés, semble-t-il. Ils n'expriment pas la réalité actuelle des difficultés de l'économie vietnamienne. En effet, parmi les produits exportés, 5 sont importants pour équilibrer la balance commerciale :

- Le pétrole : La production a atteint 12 millions de t en 1998 d'une valeur estimée à 1,248 milliards de dollars⁽¹⁷⁾, chiffres peut-être propagandistes, étant donné que depuis la crise financière asiatique, le prix du pétrole a chuté (de 32,5% en 1998). Chaque année, le Vietnam doit importer 7,5 millions de t de pétrole raffiné, qui lui coûtent environ 1 milliard de dollars ; 90% de sa production ont été expédiés traditionnellement vers le marché japonais. Mais depuis la crise asiatique, ce marché s'est rétréci et n'absorbe plus que 50% du pétrole extrait à l'heure actuelle. En conséquence, Hanoi élargit le débouché vers les Etats-Unis et l'Australie, qui par le jeu de la concurrence font baisser son prix. Premier produit exporté auparavant, le pétrole a été relégué au 2^e rang, après les textiles et l'habillement.
- Les textiles et l'habillement : Selon le Ministère du commerce extérieur, les exportations de produits textiles et de l'habillement ont fourni 1,350 milliards de dollars en 1998. En raison de la crise et de la rude concurrence, le prix de sous-traitance a baissé de 30% et le marché de ce secteur industriel n'a cessé de régresser. Faute de débouchés, les entreprises publiques à Hô Chi Minh-Ville ont dû réduire leur capacité de production de 13,8%. Mais la crise persiste, obligeant les autorités locales à suspendre la délivrance de nouvelles licences pour la création d'autres entreprises de sous-traitance. En

conséquence, les textiles et l'habillement n'auraient pu réaliser une telle performance d'exportation (dépassant légèrement celle de 1997 évaluée à 1,3 milliard de dollars).

- Le riz : Malgré la crise et la concurrence (qui ont fait chuter le prix de la tonne de riz de 40-45 dollars dans les années 1997-1998), le riz a battu le record d'exportation : 3,8 millions de t d'une valeur de 1 milliard de dollars (chiffre officiel).
- Les chaussures : Un effort important a été entrepris dans l'industrie du cuir. Cependant, en raison de la concurrence des pays de l'ASEAN et de la forte baisse du prix de sous-traitance (de 30 à 50%, selon la branche industrielle), son chiffre d'affaires d'exportation d'un milliard de dollars pour 1998 (contre 955 millions en 1997) semble ne pas avoir atteint, étant donné que ce secteur industriel n'a rapporté que 818,8 millions, au cours des 11 premiers mois de 1998⁽¹⁸⁾.
- La pêche : Les produits exportés de la pêche en 1998⁽¹⁹⁾ ont été évalués à 850 millions de dollars, chiffre peut-être gonflé⁽²⁰⁾.
- Autres produits : Le café (600 millions de dollars), le caoutchouc naturel (30 millions), le charbon (2,5 millions de t estimés à 75 millions de dollars, contre 3,5 millions en 1997), les appareils électroniques (476 millions)⁽²¹⁾, etc...

Depuis la crise, le volume des produits exportés n'a cessé de diminuer. Leur prix a été aussi en régression. D'ailleurs, Hanoi a déclaré « qu'un chiffre d'affaires supérieur à 10 milliards de dollars serait difficile à atteindre »⁽²²⁾. D'après nos calculs, ce chiffre aurait dû s'élever à 6,5 ou 7 milliards au maximum en 1998 (au lieu de 9,3 milliards, annoncés par le Ministère du commerce extérieur). Il en ressort que le déficit de la balance commerciale aurait plus que doublé : de -4 à -4,5 milliards (au lieu de -2,038 milliards)⁽²³⁾. Aucun des objectifs du plan socio-économique de 1998 initialement prévus⁽²⁴⁾ n'a été atteint :

<u>Taux de croissance</u>	<u>Objectifs de 1998</u> (initialement prévus)	<u>Objectifs réalisés en 1998</u>
- PIB.....	9	5,7
- Industrie.....	13,512,1	
- Agriculture.....	4,84,0	
- Importations.....	13,2 milliards US\$	9,356 milliards US\$
- Exportations.....	11,0 milliards US\$	11,390 milliards US\$
- Inflation.....	7,09,2	

Etant encore loin des objectifs de 1998 initialement prévus, et face aux difficultés économiques grandissantes, Hanoi s'est montré plus prudent dans l'élaboration du plan socio-économique de 1999, en les ramenant à un niveau raisonnable :

- PIB.....	:	5 à 6%
- Industrie.....	:	10 à 11%
- Agriculture....	:	3,5 à 4%
- Importations..	:	11,2 à 11,5 milliards de US\$
- Exportations...	:	9,2 à 9,5 milliards de US\$

Cependant, ces objectifs seront difficilement réalisables pour plusieurs raisons :

- La lenteur des réformes.- Les 2 décrets N°7/1998/CP-ND et N°10/1998/CP-CD mentionnés ci-dessus, susceptibles d'ouvrir et d'élargir les débouchés d'emploi et les marchés extérieurs, et par voie de conséquence, de donner un second souffle à l'économie vietnamienne, mais jusqu'à présent, ils restent sans effet. En 1998 par exemple, l'Etat n'a accordé aucune création d'entreprises privées d'import-export (locales ou étrangères). Quatre établissements locaux et privés, spécialisés dans l'exportation du riz, seraient en principe autorisés à fonctionner (en concurrence avec 33 entreprises d'Etat) à partir de 1999.
- La restructuration, la privatisation et la création en bourse des entreprises publiques ont progressé à pas lents, ainsi que le projet de création d'un marché boursier à Hô Chi Minh-Ville. Jusqu'à fin décembre 1998, 64 entreprises publiques (en majorité concentrées à Hô Chi Minh-Ville, Hai Phong et Hanoi) ont émis des actions⁽²⁵⁾. Elles sont peu nombreuses, en comparaison de 5.780

entreprises d'Etat, dont 50% au moins en graves difficultés ont besoin de restructuration, de fusion ou de cotation en bourse ou de suppression pure et simple⁽²⁶⁾.

- **L'incompétence du personnel politique, administratif et technique.**- Les dirigeants responsables aussi bien dans les instance du Bureau politique, du Comité central et des Ministères que dans les instances régionales comme la province, les districts et les arrondissements ont en général un bas niveau d'instruction. Aussi souvent ne sont-ils pas à la hauteur de multiples fonctions : méconnaissances des mécanismes de l'économie de marché, de la gestion, de la technologie. La compétence des cadres scientifico-techniques laisse à désirer. Ils sont plutôt «rouges qu'experts ». Formés dans des écoles marxistes-léninistes aux méthodes de production, de gestion et de commerce socialistes, leurs connaissances scientifiques sont aujourd'hui périmées et ils éprouvent beaucoup de difficultés pour s'adapter à l'économie de marché. « Un cadre sur dix seulement peut être utilisé », a affirmé Phan van Khai (alors vice Premier ministre) devant les cadres du Parti⁽²⁷⁾. Et ce sont ces cadres qui occupent des fonctions-clés du régime. Ils prédominent au sein des plus hautes instances du Parti et de l'Etat (au niveau du « Centre » et des « Régions »), et obéissent aveuglément à leurs supérieurs, pour ne pas perdre pouvoirs, privilèges, faveurs, etc... Ils sont hostiles au changement (contraire au marxisme-léninisme), qui risquerait de déstabiliser le régime totalitaire, entraînant leur chute. Tout en adoptant partiellement le système d'économie de marché, Hanoi a refusé de changer la structure du Parti et de l'Etat, pour comprimer leurs effectifs et réduire les dépenses excessives, qui compétent, il ne peut accélérer les réformes pour sortir le pays de la crise.
- **Bureaucratie et corruption.**- Les dirigeants des plus hautes instances du Parti et de l'Etat forment « clans » bien structurés. Bénéficiant des privilèges matériels et des faveurs du régimes, ils placent leurs amis et leurs proches (épouse, enfants, etc...) dans des Ministères « intéressants ». Les Ministères des Affaires étrangères, du Commerce extérieur, les « joint-ventures », les établissements d'import-export, etc... sont particulièrement convoités. Les lois, les décrets, les décisions, etc... manquent de clarté, changent constamment, se superposent et se contredisent. Hanoi prône et encourage par exemple le développement et l'extension des fermes agricoles, des plantations « familiales » (thé, café, autres produits destinés aux exportations) . Récemment, il revient sur ses décisions, en imposant les surfaces cultivées li mitées à 3 ha dans le Sud, à 2 ha dans le Nord-Vietnam au maximum, ainsi que la durée d'usage des terres fixée à 20 ans, en vertu d'une nouvelle loi votée par l'Assemblée nationale (session d'octobre 1998)⁽²⁸⁾. Les décrets et les réglementations (taux de change, rapatriement des bénéfices, régime douanier et d'assurances, imprécision sur le droit d'usage et du bail des terres, etc...) sont insuffisants et les responsables les interprètent à leur manière. Pour débloquer la situation et obtenir gain de cause, les intéressés doivent leur offrir des « pots de vin ». Les cadres incompetents et la bureaucratie tatillonne sont aussi à l'origine de la lenteur administrative et de la corruption, « devenue » selon l'expression employée par l'ancien Premier ministre Vo van Kiêt, « un véritable fléau national », que l'Etat n' a pas réussi jusqu'à présent à combattre et éradiquer.
- **Le manque de confiance des investisseurs envers le régime.**- La création des industries de base et d'exportation exige de lourds investissements et de hautes technologies. Pour contourner ces deux conditions qui lui manquent, Hanoi fait appel alors aux investisseurs étrangers et locaux (les « Viêt kiêu compris), pour s'allier aux entreprises publiques ou privées, constituant des « joint-ventures » ou bien pour créer des entreprises à capitaux 100% étrangers. Mais, ceux-ci depuis deux ans ont subi une chute inquiétante, et selon le Ministère du Plan et de l'Investissement, l'ensemble des projets d'investissements étrangers en 1997 a été évalué à 5,5 milliards de dollars (contre 8,6 milliards en 1996), soit une régression de 30% dont moins d'un tiers a été effectivement utilisé. La situation a encore empiré en 1998, avec un total de 3,5 milliards⁽²⁹⁾ de projet d'investissements, soit une baisse de 36% par rapport à l'année précédente. Les investisseurs étrangers considèrent le Vietnam comme « un pays à hauts risques » (sic), compte tenu de la crise financière persistante en Asie. Par ailleurs, Hanoi se montre rigide, en raison de son système politique marxiste-léniniste et se méfie des étrangers, « les capitalistes ». le conservatisme et le double langage n'inspirent pas confiance aux grands investisseurs asiatiques (Singapour, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud, Japon) et occidentaux (France, Allemagne, etc...). Malgré son adoption de l'économie de marché, l'Etat vietnamien met toujours l'accent sur la consolidation... et le développement du capitalisme d'Etat..., les entreprises publiques devant assumer le rôle dirigeant dans l'économie nationale (selon le terme de la Constitution de 1992). L'Etat détiendrait la majorité des actions dans les entreprises « mixtes », celles des étrangers ne devant pas dépasser 30%⁽³⁰⁾. En conséquence, les entreprises « mixtes » seraient gérées par l'Etat. De toute évidence, les « demi-mesures » appliquées dans l'industrie et dans les autres secteurs économiques

(agriculture, commerce extérieur, etc...) découragent les investisseurs étrangers et locaux, si bien que l'appel de Hanoi dans la nouvelle étape du « renouveau » du Vietnam ne semble pas avoir de succès. C'est ainsi que le recteur de l'Institut de l'économie à Hô Chi Minh-Ville a raison de déclarer que « les plus grandes difficultés du processus d'actionnariat actuel ne relèvent pas la cotation de la valeur des entreprises en bourse, mais de la vente des actions »⁽³¹⁾. La plupart des 64 entreprises publiques ont émis des actions, mais elles n'ont pas trouvé suffisamment d'acquéreurs.

Conclusion.- La crise financière asiatique a poussé les dirigeants à accélérer les réformes, ce qui à première vue semble redonner confiance aux investisseurs étrangers et locaux. Mais, le conservatisme est à l'origine de la lenteur des réformes. Celles de janvier 1998 sont en réalité des « demi-mesures ». pour faire face aux difficultés grandissantes, aggravées d'ailleurs par la corruption généralisée, Hanoi a longtemps tenté sans succès de normaliser ses relations commerciales avec les Etats-Unis. Récemment, en juillet 1999, les 2 pays ont abouti enfin à conclure un accord de principe sur les relations commerciales bilatérales. Cet accord une fois officialisé par le Congrès américain et l'Assemblée nationale vietnamienne, Hanoi bénéficiera du « statut des relations commerciales normales » avec les Etats-Unis. Pour compenser la perte d'une partie de marché de l'ASEAN et des autres Etats de la région, le Vietnam se tourne alors vers les débouchés traditionnels des anciens pays socialistes frères (ex-URSS, Europe de l'Est, Chine, etc...), vers les nouveaux marchés du Moyen Orient, de l'Afrique, de l'Amérique latine, ainsi que vers la CEE et autres pays à économie libérale. Cependant, la conquête de ces grands marchés demande du temps, alors que la crise du Vietnam exige des solutions d'urgence. Face à la crise et aux agitations populaires, l'Etat vietnamien tend à se durcir. L'expérience de l'ex-URSS et des pays de l'Europe de l'Est a démontré que le régime totalitaire fige inmanquablement l'économie et la société. Il ne pourra pas réduire les dépenses excessives occasionnées par l'entretien des 2 appareils colossaux du Parti et de l'Etat, qui occupent, selon la déclaration du Ministre des Finances à l'Assemblée nationale (session d'octobre 1996) 6,1 millions de travailleurs sur 75 millions d'habitants (dont 32 millions d'actifs)⁽³²⁾. Toujours selon lui, l'ensemble de leurs salaires⁽³³⁾ représente 40% du budget national. Avec un fort taux de chômage (estimé à 20% environ de la population active) et une croissance démographique galopante (autour de 2,1 à 2,2%, soit 1,4 à 1,5 million de bouches à nourrir chaque année), les perspectives de l'économie vietnamienne sont loin d'être favorables.

A Paris, le 28-09-1999

Lâm Thanh Liêm

(1) Thoi bao kinh tê Saigon (Saigon Economic Times), N°38-98, du 17-9-1998, p.4
Thoi bao kinh tê Saigon, N°42-98, du 15-10-1998, p.5

(2) Cf. Lâm Thanh Liêm, Persistance de la crise économique au Vietnam, Reflets d'Asie, 59, déc. 98-Jan. 99

(3) Thoi bao kinh tê Việt Nam (Vietnam Economic Times), N°79, du 3-10-1998, p.8

(4) Tuổi trẻ (Jeunesse) du 28-5-1994

(5) Nhân dân (Le peuple) du 21-2-1992
Le Courrier du Vietnam du 22-3-1998

(6) Les résultats de nos enquêtes auprès des réfugiés vietnamiens, paysans originaires du delta du Mékong et des plaines côtières du Centre-Vietnam, arrivés en France, aux Etats-Unis et au Canada dans les années 1990-1996.

(7) 1 franc français = 2.000 en 1994

(8) Tuổi Trẻ du 5-10-1995

-
- (10) Lâm Thanh Liêm, Révoltes de paysans dans le delta du Mékong, Reflets d'Asie, 9, Institut de l'Asie du Sud Est, Paris 1989, pp. 11-14
- (11) Dâu tu (Vietnam Investment review), 72, Hồ Chi Minh-Ville, du 7-9-1998, p. 6
- (12) Tuổi Trẻ du 5-10-1995
- (13) Cf. Lâm Thanh Liêm, Le tourisme au Vietnam : naissance et crise, Eglises d'Asie, 243, Missions étrangères de Paris, 1997
- (14) Pháp luật (Lois) du 5-6-1998, p.1
- (15) Thời báo kinh tế Saigon, N°49-98, du 3-12-1998, p. 6
- (16) Thời báo kinh tế Saigon, N°2-99, du 7-1-1999, pp. 5 et 38
- (17) Thời báo kinh tế Saigon, N°2-99, op. cit., p.38
- (18) Thời báo kinh tế Saigon, N°50-98, du 10-12-1998, p. 5
- (19) Thời báo kinh tế Saigon, N°2-99, du 7-1-1999, p. 38
- (20) Thời báo kinh tế Saigon, N°44-98, du 10-11-1998, p. 5
- (21) Appareils électroniques exportés : 264 millions de US\$ (Cf. Thời báo kinh tế Saigon, N°36-98, du 3-9-98) durant les 11 premiers mois de 1998, 476 millions en 1998 (ce dernier chiffre a été gonflé paraît-il)
- (22) Thời báo kinh tế Saigon, N°36-98, du 3-9-1998, p. 20
- (23) Thời báo kinh tế Saigon, N°2-99, du 7-1-1999, p.38
- (24) Cf. Lâm Thanh Liêm, Persistance de la crise économique au Vietnam, Reflets d'Asie, 59, Déc.98-Janv.99
- (25) Thời báo kinh tế Saigon, N°51-98, du 17-12-1998, p. 4
- (26) Thời báo kinh tế Saigon, N°30-98, du 27-7-1998, p.4
- (27) Cf. Lâm Thanh Liêm, Vietnam, un nouveau dragon ? Eglises d'Asie, 173, Missions étrangères de Paris, 1994, pp. 1-10
- (28) Thời báo kinh tế Saigon, n°48-98, du 26-11-1998, p. 4
- (29) Thời báo kinh tế Việt-Nam (Vietnam Economic Times), n°101, du 19-12-1998, p. 4
- (30) Thời báo kinh tế Saigon, N°51-98, du 17-12-1998, pp. 34-35
- (31) Thời báo kinh tế Saigon, N°51-98, op.cit., p. 4
- (32) Thời báo kinh tế Việt-Nam, N°44, oct-nov. 1996, p. 8
- (33) Sur 6,1 millions d'actifs en 1996 travaillant dans les différents secteurs publics :
- 2.200.000 membres du PCV.
 - 600.000 militaires
 - 200.000 agents de sécurité (?), d'après un haut fonctionnaire de Hanoi en mission à Paris
 - Plus de 3 millions de fonctionnaires et contractuels.